

1 – Méditation sur le chapitre 9 de l'Épître aux Romains

Je voudrais d'abord dire encore quelques mots sur le huitième chapitre que nous n'avons pas entièrement terminé la semaine passée. Nous avons considéré les trois sujets qu'il renferme : 1° l'œuvre de vie opérée en nous, en rapport avec ce principe : « Il n'y a maintenant aucune condamnation » ; 2° non pas simplement l'œuvre qui est opérée en nous par le Saint Esprit, mais la présence du Saint Esprit lui-même en nous, impliquant une distinction à faire entre ce qui est né de l'Esprit et l'habitation personnelle du Saint Esprit ; 3° non seulement ce que Dieu a opéré *en nous*, mais ce que Dieu est *pour nous*, dans ses opérations extérieures.

C'est ce troisième point qui forme le sujet de la dernière partie du huitième chapitre. Là il n'est plus du tout question de l'œuvre en nous, mais il s'agit de ce qui nous donne une pleine sécurité, c'est-à-dire de ce que Dieu est *pour nous* ; il s'agit de la puissance souveraine de Dieu agissant en grâce pour nous : « ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés ». Dans ce passage, la sanctification et toute l'œuvre de l'Esprit (sujets traités à fond dans le commencement de ce même chapitre) sont passés sous silence ; l'apôtre traite de la préconnaissance de Dieu, et parle de ce que Dieu est et de ce qu'il fait pour ceux qu'il a préconnus. Et remarquez-le bien, la préconnaissance ici mentionnée est celle des *personnes* ; – il n'est pas dit : « ce qu'il a préconnu » *en eux*, mais : « ceux qu'il a préconnus ».

Au vingt-neuvième verset, nous est révélée une merveilleuse pensée de Dieu à notre égard : c'est qu'il veut que nous soyons conformes à l'image de son Fils. Il y a, même ici-bas, une conformité spirituelle dans les saints ; mais cela ne doit pas se borner à une conformité spirituelle, car le dessein arrêté de prédestination de Dieu, c'est de les rendre conformes à Christ lui-même. Dans ce merveilleux décret, Dieu a élevé l'Homme Christ Jésus, en qui Il prenait tout son plaisir, en sa présence dans la gloire. Considérant donc Christ comme le second homme, nous voyons qu'il s'est sanctifié lui-même, qu'il s'est mis lui-même à part comme celui auquel nous devons être rendus conformes. Il est monté dans la gloire, et s'est assis à la droite de Dieu, avant que l'Église fût rassemblée ; et quoique nous ne voyions pas encore que toutes choses lui soient assujetties, nous voyons cependant l'Homme Jésus couronné de gloire et d'honneur. Or, « comme nous avons porté l'image du *terrestre*, nous porterons aussi l'image du *céleste* » ; car la pensée merveilleuse de Dieu à notre endroit, est, non seulement de nous amener en sa présence, mais aussi de rendre nos corps eux-mêmes conformes au corps glorieux de son Fils bien-aimé, « afin qu'il soit le premier-né entre beaucoup de frères ». Ce n'est pas précisément l'Église, comme corps, qui est présentée dans l'Épître aux Romains, mais plutôt les relations individuelles des saints avec Dieu. En tant que frères du Seigneur Jésus, Dieu ne les a pas seulement préconnus, il n'a pas eu seulement des déterminations et des pensées à leur égard, mais Dieu les a appelés, et, par grâce, ils ont entendu. Dieu les a appelés – ils sont devenus participants de la bénédiction devant Lui – non par des ordonnances, ni par leur naissance ou leur origine, mais par son appel ; et ici apparaît un nouveau trait du caractère de Dieu, savoir l'activité et les ressources de son amour pour appeler les âmes hors de ce présent siècle mauvais. « Ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés » ; car si Dieu les avait préconnus, s'il les a appelés, ce n'est pas pour les rejeter : il les a non seulement appelés, mais Lui-même les justifie. C'est là ce que Dieu lui-même a fait ; en d'autres termes, nous ne sommes pas seulement justifiés *devant* Dieu, mais encore c'est Dieu qui nous justifie. Il veut nous avoir en sa présence sans qu'il y ait un seul péché sur nous. C'est son œuvre à Lui, de nous avoir auprès de Lui-même, selon les conseils de son amour et la sainteté de sa nature. Si nous sommes justifiés à ses yeux, c'est Dieu qui nous justifie, selon la perfection avec laquelle il fait toutes choses. Il en parle comme d'un grand fait, et (l'œuvre intérieure étant ici passée sous silence) c'est une base bien étonnante que celle sur laquelle Dieu a placé cette justification, car elle repose sur ce que **Dieu est**, et sur son œuvre propre. Et l'on peut ajouter qu'il est bien remarquable de voir, tout au long de cette Épître, que tout y est présenté comme s'appuyant sur ce que **Dieu est**. L'homme ayant été éprouvé de différentes manières, sans loi, sous la loi, sous la grâce, il est manifesté et démontré qu'il ne vaut absolument rien ; alors Dieu apparaît et agit dans sa propre souveraineté, selon ce qu'**Il est**. C'est ce qui fait qu'il est absolument impossible qu'une chose quelconque, soit le péché, soit Satan, intervienne désormais contre nous – **Dieu est pour nous**. Voilà le grand résultat que l'âme découvre et dont le Saint Esprit tire des conclusions. Le cœur peut dire : D'où vient donc que je rencontre tant de tribulations, si Dieu m'aime réellement ainsi – s'il est en effet pour moi ? Toutes choses dépendent de ce que Dieu est, de cette vérité fondamentale, prouvée par ses voies souveraines envers nous en tant que pécheurs, qui sont rappelées dans les versets précédents, et qui montrent ce que Dieu est pour nous ; et si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous ? car qui peut se mettre en opposition à Dieu ? « N'est-ce pas ici un tison retiré du feu ? ». Si vous demandez qu'on vous prouve que Dieu est pour nous, eh bien ! en voici la preuve : Il a donné son Fils. Si je m'approche de Dieu et que je dise : Que peut-Il faire pour un misérable pécheur tel que je suis ? Voici, Il a fait plus que le plus grand pécheur ne peut demander, plus que le plus grand saint ne pouvait imaginer, car Il a donné son Fils pour moi ; en conséquence, non seulement nous en avons fini avec tout ce qui était contre nous – Satan, les accusateurs quelconques, mais encore le péché même, qui me faisait trembler, témoigne maintenant de l'étendue de l'amour de Celui qui est « pour nous ». Et j'ai appris cela du fait même que Dieu s'est montré pour moi en me justifiant. Mais si Dieu est ainsi pour nous relativement à nous péchés, nous avons certes bien lieu de compter sur lui pour tout le reste. « Lui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il point aussi gratuitement toutes choses avec lui ? ».

L'Esprit argumente, non pas en partant de ce que *l'homme est*, mais en partant de ce qu'*est Dieu*, connu en

grâce en Jésus Christ. Ainsi Dieu étant pour nous, il est absolument impossible qu'aucune accusation soit portée efficacement contre nous, car « qui intentera accusation contre les élus de Dieu ? *Dieu est celui qui justifie* ». Remarquez que ce n'est pas *les élus* simplement, mais *les élus de Dieu*. Eh bien ! dira quelque âme, tout cela peut être parfaitement vrai : mais combien de choses je trouve sur mon chemin, il y a la vie, ses besoins et toutes ses inquiétudes – les épreuves de la part du monde, et la mort devant moi, comment concilier tout cela ? Si Dieu est pour moi, comment se fait-il que j'aie toutes ces choses contre moi ? – L'amour de Christ s'appliquant à toutes nos circonstances actuelles, voilà la réponse à toutes ces questions, à tous ces doutes. Ce n'est pas simplement l'immense vérité : « Dieu est pour nous », que le Saint Esprit nous propose ; il ajoute que Christ est pour nous, Lui qui est descendu dans toutes ces épreuves, même jusqu'à la mort ; comme il est écrit : « Christ est celui qui mourut ; bien plus, qui ressuscita » : c'est pourquoi, « qui nous séparera de l'amour de Christ ? ». Non seulement donc, l'apôtre dit que rien ne nous séparera de l'amour de Dieu, mais encore il applique cette vérité à *nos infirmités journalières*, en ajoutant : « À cause de toi, nous sommes mis à mort tous les jours », afin que, dans toutes ces épreuves de chaque jour dans le monde, nous soyons « plus que vainqueurs par celui *qui nous a aimés* ». Mais vous dites : Comment toutes ces tribulations peuvent-elles être *pour nous* ? Eh ! quoi ! il n'est pas seulement vrai que nous remportons la victoire, que « nous sommes plus que vainqueurs », mais encore nous avons, avec nous dans le combat, Christ qui nous a tant aimés que de mourir pour nous, et qui a vaincu la mort. Tout ce qui cherchait à nous séparer de cet amour ne fait que démontrer, en détail, l'intérêt que cet amour de Christ prend à nous. Si vous dites : Mais Christ est trop élevé pour venir m'assister ici-bas ; il est là-haut à la droite de Dieu. Oui, béni soit le Seigneur ! le même Jésus qui mourut est ressuscité, et il est à la droite de Dieu où *il intercède pour nous*. Parce qu'il vit, nous aussi nous vivrons. Et si vous demandez : La mort ne me séparera-t-elle pas de l'amour de Dieu ? *Non* ; Christ mourut et ressuscita. – « Les choses présentes » le peuvent-elles ? Non ; car dans ces épreuves journalières, nous apprenons à connaître son amour. – « Et les choses à venir ? ». Non ; car Christ les a *toutes* surmontées ; en effet, s'agit-il des difficultés ici-bas ? Il a vaincu le monde ; s'agit-il d'un autre monde ? les choses à venir ne seront que notre participation à sa gloire. – « Les principautés et les puissances » le peuvent-elles ? Non ; elles ne sont, au plus, que des créatures, et nul être *créé* ne peut être plus fort que Dieu. Dieu est la source et la puissance de la bénédiction ; et Celui qui s'est abaissé et assujéti à la puissance de la mort et de Satan, quoiqu'il ne pût pas être retenu par elle, est maintenant ressuscité et assis à la droite de Dieu dans les cieux, faisant intercession pour nous, et par la puissance du Saint Esprit il apporte la bénédiction dans tous les détails de notre vie de chaque jour. Ainsi Dieu nous a parfaitement *enfermés* dans la grâce – précisément comme Noé était enfermé dans l'arche, et flottait au-dessus de toutes les peines : Noé entra dans l'arche, mais c'est *Dieu qui la ferma sur lui*.

Le grand secret dans cette Épître, c'est que l'homme est réduit à l'état le plus bas possible, c'est-à-dire qu'il est mis à sa propre et vraie place ; il est montré et démontré comme étant tout ce qu'il y a de plus faible, de plus méchant et de plus complètement inutile. Alors Dieu intervient en grâce et dit : Voici ce que Dieu est pour vous ; et cela donne la paix du cœur et met la conscience en liberté, en vertu de la résurrection de Jésus ; cela met fin à toutes ses inquiétudes en montrant que ce sur quoi le cœur se repose est complètement *en dehors* de l'homme – basé sur la stabilité de Dieu lui-même, et manifesté dans l'œuvre et dans la personne de Christ, quoiqu'une œuvre réelle soit opérée en lui pour le rendre capable de jouir de cette grâce. Dieu est *en nous* et *pour nous* ; il fait, en Christ, concourir toutes choses à nos besoins journaliers ; nous ne pouvons qu'admirer et adorer ; et cependant cela cesse, en un sens, d'être merveilleux, quand nous considérons que c'est Dieu qui agit : nous savons qu'il doit faire quelque chose d'extraordinairement grand pour montrer la surabondante richesse de sa grâce. Ce qu'il fait remonte à Lui *en adorations et en louanges* ; – néanmoins la Bonté, agissant dans sa propre souveraineté, doit faire quelque chose qui soit au-dessus de toute louange. Ainsi, dans le Psaume 84, nous avons cette double bénédiction : « Bienheureux sont ceux qui habitent en ta maison ; ils te louent incessamment ». Dans la maison – là où est Dieu – c'est la première et particulière bénédiction ; là il n'y a rien que louanges. Puis, « bienheureux est l'homme dont *la force est en Dieu* » : – la force nécessaire pour le chemin – « et ceux au cœur desquels sont les chemins » qui mènent à Dieu : car ayant appris la grâce ici-bas, nous apprendrons la gloire là-haut. Venons-en maintenant à notre chapitre 9.

La première chose que fait l'apôtre dans l'Épître aux Romains, c'est de réduire l'homme à son vrai niveau comme pécheur, soit sous la loi soit sans loi ; – et c'est à quoi répond l'aspersion du sang dont il est parlé au chapitre 3. Puis le quatrième chapitre présente la foi en Dieu qui ressuscite les morts ; – non pas nos œuvres pour aller à Dieu, mais la foi en Dieu, qui est intervenu avec puissance, a ressuscité Celui qui s'était placé sous le pouvoir de la mort, et l'a fait asseoir à sa droite. Dans le cinquième chapitre, nous avons cette *foi* appliquée à la justification, les résultats du fait, que Jésus a été livré pour nos offenses puis ressuscité, sont rappelés ; – nous sommes sauvés ; puis, assurés de l'amour de Dieu, nous pouvons nous réjouir dans la tribulation, et, ce qu'il y a de plus grand, en Dieu lui-même. Dans le sixième chapitre, nous sommes morts au péché. Dans le septième, morts à la loi ; et dans le huitième, nous avons le plein affranchissement du chrétien. Ce huitième chapitre étant le résumé de toute la position de l'enfant de Dieu, le résultat pour le croyant de l'œuvre de Dieu en grâce. Dieu, agissant dans la puissance de son amour, nous introduit en sa présence dans la personne de Christ ; – étant justifiés, nous avons la liberté, et Dieu, dans la puissance souveraine de sa grâce, nous enferme dans l'arche – c'est-à-dire en Christ – dans la sécurité de sa propre grâce. Mais alors surgit une difficulté : sans parler de la loi transgressée, que deviennent les promesses spéciales faites aux Juifs, si les Juifs et les Gentils sont ainsi réduits au même niveau moral ? Comment concilier cela avec les promesses inconditionnelles faites aux Juifs – telles que celles que reçut Abraham en Gen. 15:17, 18 ? Les chapitres 9:10 et 11 sont consacrés à résoudre cette diffi-

culté.

Dans le neuvième chapitre, l'apôtre parle de la souveraineté absolue de Dieu. Le potier peut faire, de l'argile, ce qu'il lui plaît. La question traitée ici est, non pas ce que Dieu a fait, mais son droit de faire ce qu'il lui plaît. La fin des chapitres 9 et 10, rappelle que les propres prophètes des Juifs les avaient avertis de ce qui devait arriver. C'était une vérité connue par les Écritures, que la chute d'Israël et, par conséquent, son rejet. Mais quoique Dieu veuille agir ainsi envers eux, Il ne les abandonnera jamais, et nous voyons, au chapitre 11, qu'Israël est toujours le peuple *terrestre* bien-aimé de Dieu.

La souveraineté de Dieu, tout en étant maintenue, n'affecte pas l'amour de l'apôtre pour Israël ; écoutons-le : « Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, ma conscience me rendant témoignage dans l'Esprit Saint : c'est que j'ai une grande tristesse et une douleur continuelle en mon cœur, car moi-même je désirais d'être exécution de la part de Christ pour mes frères, mes parents selon la chair ». Telle est la force du troisième verset : au lieu de mépriser ses frères, comme les Juifs ne cessaient de l'en accuser, la vraie impulsion de son cœur l'avait conduit – non dans la froide réflexion, car la chose était impossible, mais dans l'ardeur de son amour pour eux – à exprimer un sentiment qui, il est vrai, ne pouvait jamais se réaliser, quelque sérieux qu'il fût ; mais qui prouvait que Paul les aimait tout autant que Moïse les avait aimés, et qu'il était prêt, tant était grande son affection pour eux, à être, comme Christ, un *anathème* « pour ses frères, ses parents selon la chair ». Ici nous voyons la puissance de l'amour divin, qui est disposé à être et à faire absolument tout pour ceux qu'il voudrait servir. Il se plaît à chercher et à reconnaître tout le bien qu'il peut trouver dans son objet ; – l'affection doit agir ainsi, quoique la même affection puisse le faire en reproches sérieux. Précisément comme Paul disait aux Corinthiens, convaincus de tolérer un péché qu'on ne voyait pas même parmi les Gentils : « Je rends toujours grâce à mon Dieu à cause de vous... de ce qu'en toute chose vous avez été enrichis par lui, en toute parole et en toute connaissance... de sorte qu'il ne vous manque aucun don, à vous qui attendez la révélation de notre Seigneur Jésus Christ ». Cependant, s'il les visite, il ne les épargnera point ; il ira avec la verge. Il cherche à atteindre leur conscience en ouvrant leurs cœurs à leurs privilèges ; puis il peut les reprendre, quand la volonté a été humiliée par le sentiment de l'amour. Vous êtes vous-mêmes habitués à dire : Comment des gens si favorisés peuvent-ils bien agir ainsi ? Et les Corinthiens devaient sentir que, si Paul n'eût pas été forcé de les réprimander, il ne les aurait jamais réprimandés du tout ; aussi ce qu'il leur dit arrivait à leur conscience avec d'autant plus de puissance et d'autorité. De même ici l'apôtre accorde aux Juifs tout ce qu'il peut : « Ils sont Israélites ; à eux appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances etc ». Pouvez-vous supposer que je veuille déprécier vos promesses ? – Au contraire, je les maintiens toutes. Vous, Israélites, vous ne les appréciez pas comme vous le devriez, vous ne les connaissez pas ; vous ne savez pas que vous avez Dieu, au-dessus de toutes choses, béni éternellement, pour votre Messie. C'est de cette manière, je crois, que nous devrions nous y prendre avec les pauvres Juifs de nos jours. « Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a préconnu ». Pour un temps, il est vrai, ils sont mis de côté comme nation, et cela pour la réconciliation du monde ; et dans leur nature et leur état de pécheurs, ils sont considérés comme étant dans la même condition que les Gentils, l'apôtre ayant démontré, au troisième chapitre, qu'ils sont les uns et les autres également sous le péché. Mais ici l'apôtre concilie le fait des promesses inconditionnelles faites aux Juifs, avec la doctrine de l'état de péché dans lequel ils sont aussi bien que les Gentils, et il prouve qu'ils auront les promesses d'une manière beaucoup plus élevée qu'ils n'auraient pu les avoir auparavant ; et tout en plaçant également soit Juif soit Grec sous le péché, il élève Dieu au-dessus de ses promesses (bien que, sans doute, Il veuille les accomplir, malgré l'indignité des Israélites, qui y ont perdu tout droit, pour les avoir rejetées quand l'accomplissement leur en était offert en la personne de Jésus) ; et il montre aux Juifs, d'après leur propre histoire, qu'ils doivent laisser Dieu à sa souveraineté (sinon il faut qu'ils perdent leurs promesses), et ensuite, que, dans l'exercice de cette souveraineté, Il fera entrer les Gentils aussi bien que les Juifs. Ceux-ci voulaient obtenir les promesses en vertu de leur naissance, ce qui naturellement excluait les Gentils. Si vous, Israélites, dit Paul, vous voulez avoir l'objet de vos promesses en vertu de votre origine, nous allons voir ce qui en résulte. Vous dites : Nous sommes la postérité d'Abraham et nous avons droit aux promesses par notre descendance de lui, tandis que les Gentils ne sont que des chiens et n'ont nullement le droit d'avoir part avec nous aux promesses de Dieu. Eh bien ! si Dieu est souverain, il fera en grâce entrer ces chiens Gentils. Mais maintenant je vous prouverai que vous ne pouvez pas obtenir les promesses en vertu de votre descendance. Car, en premier lieu, « tous ceux qui sont d'Israël ne sont pas Israël » ; cependant, si c'est par descendance, vous devez embrasser toute la postérité d'Abraham. Et si vous prenez tous les enfants d'Abraham, alors vous devez recevoir Ismaël – donc les Arabes. Oh ! non, dites-vous, nous ne pouvons accorder cela ; – quoi ! des Ismaélites dans la congrégation d'Israël, et héritiers des promesses ! Oui, si c'est par descendance. Si vous ne les avez pas par descendance, il faut que vous les receviez par grâce ; et si c'est par grâce, Dieu ne veut pas que cette grâce soit restreinte à vous, mais il veut aussi l'exercer envers les Gentils.

En suivant encore votre histoire, vous avez ensuite Jacob et Ésaü, et si c'est par descendance que vous entrez, vous devez laisser entrer les Édomites au même titre que vous-mêmes. Mais au huitième et neuvième versets, il est dit : « Ce sont les enfants de la promesse qui sont comptés pour postérité¹ » ; en sorte que cela ne concerne que Isaac et Jacob, tandis que Ismaël et Ésaü demeurent en dehors : ainsi donc que votre bouche soit fermée sur le sujet de la descendance, car elle est liée par cette parole de Dieu : « J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü ». Dieu, agissant dans son droit souverain, a voulu vous bénir, et c'est de ce droit que dépend votre bénédiction ; votre propre histoire le montre, votre témoignage prophétique le prouve : vous ne pouvez pas y compter en vertu

¹ La vraie traduction du verset 9 est : « Cette parole est de promesse : Vers cette saison... Sara aura un fils ».

d'un simple droit de descendance. Mais y a-t-il donc de l'injustice en Dieu ? (telle est l'objection de la chair). Non : « Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde ». Si nous commençons à demander : Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? comme si réellement nous doutions de Lui, nous cherchons à juger Dieu au lieu de laisser Dieu nous juger. Toutes les fois que la souveraineté de Dieu est mise en question, c'est l'homme qui dit, en effet : c'est à moi de juger Dieu, et ce n'est pas à Dieu de me juger. Mais en outre, voyez comme leur bouche est fermée, car quand est-ce que Dieu dit : « Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde » ? Quand les Israélites, en corps, avaient perdu *toute espèce de titre* à tout ce que Dieu pouvait donner. Alors, si je puis employer cette expression, Dieu *se retira* dans sa propre souveraineté, afin de ne pas les retrancher.

Israël prétendit pouvoir subsister devant Dieu sur le terrain de la justice, comme on le voit en Ex. 19, et qu'est-ce qui s'ensuivit ? Le *Veau d'or* fut fait ; – Dieu pouvait-il partager avec le veau la possession d'Israël comme peuple ? Non, par là le tout premier anneau qui les liait, qui les tenait rapprochés de Dieu, fut rompu ; par cet acte Israël avait forfait à tout ; il avait rejeté les promesses, acceptées par eux à la condition de leur obéissance (Moïse eût pu les avoir pour lui), et le Dieu qui avait fait les promesses et qui seul pouvait les accomplir. Dieu pouvait-il laisser passer ce péché ? Les Israélites avaient entrepris d'avoir l'effet des promesses par leur obéissance ; si Dieu eût agi en justice avec eux, tous auraient dû être retranchés. Que pouvait faire Dieu, sinon, comme j'ai dit, se retirer dans sa propre souveraineté, vu que là Il avait une ressource en grâce ? Car si quelque un d'eux devait être épargné, ce devait être selon ce principe : « Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde ». L'homme est entièrement perdu ; aussi Dieu dit maintenant : J'agirai par moi-même. C'est en considérant une vérité dans sa connexion avec d'autres vérités qu'on lui donne sa vraie et propre place et sa force divine. Revenons à Ex. 19:20, 32. Israël entreprend d'obtenir les promesses à la condition d'obéir à tout ce que Dieu commanderait. Dieu avait dit : « Si vous obéissez à ma voix » ; ils répondirent : « Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit ». Mais, avant que Moïse descendît de la montagne, Dieu lui dit : « Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandée ; ils se sont fait un *veau de fonte*, et se sont prosternés devant lui, et lui ont sacrifié ». Puis « l'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple, et voici, c'est un peuple de *col roide*. Or, maintenant laisse-moi, et ma colère s'embrasera contre eux, et je les consumerai » (Ex. 32:8-10). Alors Moïse dit : « Pardonne-leur leur péché ». Ici le médiateur est introduit, figurant, sans doute, le vrai Médiateur. Moïse monte pour faire propitiation pour eux ; « peut-être, dit-il, je ferai propitiation² pour votre péché ». Mais voyons l'effet de cette médiation. D'abord, Dieu dit au chapitre 33:3 : « Je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple de col roide, de peur que je ne te consume en chemin » ; mais « j'enverrai un ange devant toi » (v.2). Puis, au vers. 7, « Moïse prit un pavillon et le tendit pour soi hors du camp, *l'éloignant du camp* » ; ensuite, au vers. 13, Moïse dit à Dieu : « Or maintenant je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, fais-moi connaître ton chemin, afin que je te connaisse, afin que je trouve grâce devant tes yeux ; *considère aussi que cette nation est ton peuple* ». Et Dieu répond : « Ma face ira » – non avec le peuple, mais *avec le médiateur*. Puis Dieu proclame au médiateur le nom de l'Éternel, en même temps que ce principe : « Je ferai grâce à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de qui j'aurai compassion ».

Quand Moïse plaide avec Dieu pour les Israélites, malgré toutes leurs rébellions contre le Seigneur, Moïse les identifie avec Dieu et dit : « *Ton* peuple que *tu* as retiré du pays d'Égypte », tandis que Dieu les appelle le *peuple du médiateur*. Observez ici, en passant, une chose bien digne d'être remarquée : Dieu, après avoir menacé de les consumer, en montant en un moment au milieu d'eux (33:5), avait dit (v.3) : « Je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple de col roide ». Cependant, au chapitre 34:9, Moïse dit : « O Seigneur ! je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car *c'est* un peuple de col roide ». Dans l'intervalle, la grâce était intervenue, la bonté de Dieu avait passé devant Moïse ; tout en était changé : et c'est précisément parce que le peuple est de col roide, que Moïse dit : Nous ne pouvons rien faire sans Dieu. Ainsi, une fois le fondement de la grâce posé, Moïse fait – de l'état même du peuple, qui eût engagé Dieu à les consumer ou du moins à les abandonner à eux-mêmes – le motif pour que Dieu monte au milieu d'eux. Il s'agit de savoir qui doit monter ; c'est pourquoi Moïse dit : O Dieu ! monte avec nous. La grâce était apparue, aussi il peut dire à Dieu : Viens avec nous ; et ainsi amener *Dieu pour nous*. Du moment où la grâce est introduite, même relativement au gouvernement, comme ici où il est question de gouvernement, nous sentons que notre culpabilité même est une raison pour que nous ne puissions nous passer de la présence de Dieu.

Revenons au sujet de la descendance. Nous avons vu Paul faisant ce raisonnement : Si vous, Juifs, voulez avoir les promesses par droit de naissance, alors vous devez laisser entrer aussi les Ismaélites et les Édomites ; et, d'un autre côté, si vous les réclamez selon la justice, vous savez que, si Dieu eût agi avec vous en justice, il n'y aurait pas un seul d'entre vous existant aujourd'hui. Demandez-vous donc (et vous, lecteur, posez-vous la même question) : consentiriez-vous volontiers à être traités selon la justice ? Non, vous ne le voudriez pas ; eh bien ! ne parlez donc pas de cette voie, tant que par elle vous ne pouvez pas aller à Dieu. Mais, ajoute Paul à Israël, si vous dites encore : Nous aurons les promesses par justice ; le veau d'or a prouvé, dès le début même, que vous ne pouvez pas les avoir sur ce pied, et que votre bouche doit être à jamais fermée. Mais si vous êtes convaincus de péché, de manière à vous fermer la bouche au sujet de la justice, et ainsi à exclure tout sujet de vous glorifier, vous vous réjouirez dans la « *miséricorde* » et dans la « *compassion* » de Dieu, qui se retire dans

² Quoique nous ayons ici une analogie d'intervention médiatoriale, remarquez la différence entre elle et celle dont elle était une ombre. Christ est monté, parce qu'il a fait une expiation parfaite, dont il présente l'efficace en haut, de manière à assurer notre bénédiction, ce que naturellement Moïse ne pouvait pas faire. Il n'y a point de « Peut-être je ferai » pour nous ; Christ avait tout fait, avant de monter vers Dieu pour comparaître devant Lui pour nous.

sa propre souveraineté, afin de pouvoir épargner ; parce que, dans cette souveraineté, il peut faire grâce. Si mon cœur me convainc de péché, je serai réjoui d'apprendre que la grâce est *toujours souveraine* : « Ainsi donc ce n'est ni de celui qui *veut*, ni de celui qui *court*, mais de Dieu qui fait *miséricorde* ». Dieu n'est pas lié à la justice ; Il *peut* faire miséricorde, et il endure qui il veut.

Ceci nous amène à Pharaon, dont l'Écriture dit : « C'est pour cela même que je t'ai suscité, afin de faire voir en toi ma puissance, et afin que mon nom fût publié dans toute la terre ». Ici, je dois le dire, je ne veux ni affaiblir ni éluder le sens clair et simple de ce passage, parce qu'on en a fait une question de doctrine controversée. Il y a un endurcissement de la part de Dieu dans certains cas. Il est impossible que Dieu puisse rendre quelque un méchant ou le tenter à être méchant, mais Il peut endurcir le pécheur et, agissant en jugement envers lui, l'abandonner à l'aveuglement. Je désire parler avec tout le respect possible ; mais l'Écriture est très claire à cet endroit. Remarquez les voies de Dieu, et où elles aboutissent – d'abord avec l'homme naturel. Voyez Rom. 1 : Après de longs détails sur la méchanceté des hommes, l'apôtre dit : « C'est pourquoi aussi Dieu *les a livrés*, dans les convoitises de leur cœur, à l'impureté ». Au verset 25 : « Ils ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et ont rendu honneur et culte à la créature au lieu du Créateur... C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions honteuses ». Et puis dans le vingt-huitième verset : « Comme ils ne se sont pas souciés de retenir Dieu dans leur connaissance, *Dieu les a livrés à un entendement réprouvé* ». Dans tout cela, il faut observer, que Dieu ne rend pas l'homme méchant, mais simplement qu'il *abandonne l'homme à ce qu'il est*. Ainsi encore Dieu dit d'Israël : « Engraisse le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles pesantes, et bouche ses yeux ». Il en sera de même de la chrétienté professante dans cette dernière économie de grâce : « Parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés ; à cause de cela, Dieu leur enverra efficace d'erreur pour qu'ils croient le mensonge ». Ce serait un horrible blasphème de dire que Dieu les rend méchants. Mais à ceux qui n'ont pas reçu (*ou* accepté) l'amour de la vérité, est envoyée, en jugement, une efficace d'erreur. Et ici, observez qu'il n'est pas dit que Dieu ait disposé les vases de colère pour la perdition, mais : « *S'il supporta avec beaucoup de patience* des vases de colère disposés pour la perdition » ; c'est-à-dire, après une longue tolérance, Dieu donne un exemple de ce qui est un juste jugement ; comme il dit à Pharaon : « C'est pour cela même que je t'ai suscité, afin de faire *voir en toi* ma puissance ». Et, *en effet*, il dit : « Maintenant vous verrez qui est Jéhovah », parce que Pharaon avait dit ; « Qui est l'Éternel, pour que j'obéisse à sa voix ? ». – « Tu me diras donc : Pourquoi se plaint-il encore ? qui a résisté à sa volonté ? ». Ce n'est pas ton affaire de questionner et de disputer ; tu n'es qu'un homme et tu voudrais contester contre Dieu ! ferme la bouche, car Dieu ne rend pas compte de ses actes à l'homme. Le premier point de toute justice, c'est que Dieu doit avoir ses droits ; car si Dieu n'a pas ses droits, qui les aurait ? Il est d'une grande importance morale que tu te tiennes à ta place, et que tu laisses à Dieu la sienne ; tu n'es qu'un *homme*, c'est pourquoi ce n'est pas ta place de contester contre Dieu ; tu n'as qu'à garder le silence quand Dieu parle.

Mais, de plus, il n'est pas dit que Dieu *ait* fait aucun vase à *déshonneur* ; mais : « *le potier* n'a-t-il pas *autorité* sur l'argile, pour faire de la même masse un vase à honneur et un autre case à déshonneur ? ». Naturellement le potier a *l'autorité* ou le droit de faire ce qu'il lui plaît ; mais si vous ne laissez pas Dieu avoir aussi son droit et la place qui lui appartient, qui est-ce qui remettra les choses en ordre quand le *péché* a tout désorganisé ? On reconnaît une âme droite, moralement droite, quand quelque un tient ce langage : Je suis un pécheur, méritant la perdition éternelle, et toute ma confiance est dans la souveraine bonté. La foi dit : J'attirais sur moi-même « *une prompte perdition* », mais la grâce de Dieu m'a arrêté ; c'est là prendre ma vraie place devant Dieu. On voit toujours (même dans les systèmes qui diffèrent sur ce sujet), que *la foi individuelle* se sent et se reconnaît débitrice à la pure et souveraine miséricorde seule. Mais encore, « *le potier* n'a-t-il pas *autorité* sur l'argile, pour faire de la même masse un vase à honneur et un autre à déshonneur ? ». Eh bien ! encore une fois, ce passage, quoique affirmant avec force le droit absolu de Dieu de faire ce qu'il lui plaît, ne dit pas qu'Il fasse aucun vase à déshonneur. Il affirme simplement la prérogative de Dieu, son droit de faire de la même masse ce qu'il lui plaît, et cela pleinement et sans exception. Mais Dieu peut se comporter avec ces méchants, comme il le dit à Israël par la bouche du prophète Ésaïe : « Tu m'as asservi par tes épées, et tu m'as travaillé (*ou* fatigué) par tes iniquités » (43:24). Et ailleurs, par le prophète Amos : « Voici, je suis foulé sous vous, comme est foulé un chariot plein de gerbes » (2:13 ; *Version anglaise*). Ainsi Dieu « tolère avec une grande patience les vases de colère disposés pour la perdition », voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance. Mais quand il s'agit de miséricorde, l'apôtre introduit Dieu à l'instant même : « pour faire connaître la richesse de sa gloire, envers des vases de miséricorde, qu'*Il* prépara d'avance pour la gloire ». Ici, nous avons une action morale, et non pas seulement une doctrine abstraite.

Remarquez encore qu'il n'est pas dit que ces vases de colère fussent *préparés d'avance* pour la perdition ; il n'est pas non plus dit simplement que les vases de miséricorde fussent disposés pour la gloire : Non, car les vases de miséricorde étaient *d'avance préparés* de Dieu pour la gloire, tandis que les vases de colère sont disposés pour la perdition par leurs iniquités venues à leur comble. Mais s'il y a quoi que ce soit de bon, cela doit venir de Dieu et de Dieu seul ; le mal, hélas ! est déjà en nous. Et si l'on demande encore : Pourquoi a-t-il ainsi supporté cette méchanceté, et attendu jusqu'à la fin pour manifester sa colère envers ces vases disposés pour la perdition ? on peut répondre que Dieu, après avoir éprouvé les voies des hommes et les avoir toutes enfermées ensemble sous le jugement, apparaît alors en grâce, en grâce souveraine ; et c'est ainsi que l'apôtre applique cette vérité. – Dieu ne peut-il donc pas laisser entrer les Gentils ? car si c'est Dieu qui met à part des vases de miséricorde, Il peut préparer un Gentil aussi bien qu'un Juif. Si, dans leur folie, les Juifs contestent contre la souveraineté de Dieu, eh bien ! dit l'apôtre, qu'ils s'en tiennent à la justice, et alors que deviendront-ils ? Ayant démontré que ni la loi, ni la descendance d'Abraham ne peuvent constituer un droit, il montre que, si les Juifs ne veulent pas

laisser entrer les Gentils, il faut qu'ils soient eux-mêmes exclus ; car s'ils ne veulent pas plier devant la souveraineté de Dieu, il ne leur reste que Sinaï, où ils ont perdu tout droit à toutes les promesses : ils sont donc ainsi nécessairement contraints de choisir entre Dieu faisant ce qu'il lui plaît ou le jugement. Dieu les force de reconnaître qu'Il peut aussi appeler les Gentils, comme il dit en Osée : « Et il arrivera que, dans le **lieu** où il leur fut dit : Vous n'êtes pas mon peuple, *là* ils seront appelés fils du Dieu vivant ». Le vingt-cinquième verset de Rom. 9 a rapport à l'appel des Juifs, et le vingt-sixième, à l'appel des Gentils. Le vingt-cinquième verset appelle les Juifs de l'état de Lo-Rukhama et de Lo-Ammi d'Israël (Voir Osée 1:6, 9). Mais dans le vingt-sixième, c'est l'appel des Gentils ; le propre et spécial privilège des Gentils consistant, en effet, à être appelés les fils du Dieu vivant, mais non pas à être son peuple comme titre spécifique. Ainsi, dans le lieu même, où Lo-Ammi était universellement appliqué, le titre béni de fils du Dieu *vivant* – car c'était bien là l'effet d'une *vie* spirituelle – devenait le partage des appelés, selon Osée 1, la fin du dixième verset. Comparez encore 1 Pierre 2:10 et Rom. 9:25, où Osée 2:33 est rappelé. Pierre, s'adressant aux *Juifs* croyants **seulement**, n'a en vue que ceux qui, ayant été Ami (*mon peuple*), sont devenus Lo-Ammi (*pas mon peuple*), et qui, étant Rukhama (*miséricorde*), sont devenus Lo-Rukhama (*point de miséricorde*) ; mais qui, ayant obtenu *miséricorde*, sont redevenus *Ami* et *Rukhama*, ce qu'ils seront encore pendant le millénium, après avoir été, comme nation, ramenés à Dieu. Tandis que Paul, parlant des Gentils aussi bien que des Juifs, cite, au vingt-sixième verset de Rom. 9, la fin du dixième verset d'Osée 1 : « Et il arrivera que dans le *lieu* », etc. En sorte que ces versets sont empruntés par Paul pour montrer toute la portée de l'argument relatif à la vocation des Juifs et des Gentils, ainsi qu'à la miséricorde spéciale envers Israël. Au verset 27, Ésaïe est appelé en témoignage, montrant clairement le rejet actuel du peuple comme corps par le jugement de Dieu, quelle que puisse être la miséricorde réservée au résidu de ce peuple.

Pour nous, tout cela est devenu familier à nos esprits, et par conséquent très simple ; mais pour eux, ce devait être une chose affreuse et inexplicable, que le peuple de Dieu fût mis de côté quant à l'administration actuelle du gouvernement de Dieu sur la terre. Tant que Dieu n'a point de *peuple terrestre*, il abandonne la terre, qui n'est plus sous un contrôle immédiat de sa part (tout en veillant, sans doute, par sa providence, sur les événements qui s'y passent) ; tandis que, lorsque Israël était le peuple de Dieu sur la terre, il y avait une intervention directe de Dieu dans le gouvernement exécutif sur la terre ; mais maintenant Dieu n'agit pas envers son peuple sur la terre en vue de la terre, mais comme envers un peuple qui est céleste – c'est un mystère. La puissance de Dieu a été manifestée sur la terre, mais maintenant Dieu a abandonné le gouvernement d'un peuple sur la terre, et Il s'est formé un peuple céleste – un peuple « béni de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ ». Israël, pour un temps, est mis de côté ; et Christ, la seule porte par laquelle un homme quelconque puisse entrer et être sauvé, ayant été élevé au ciel, il en résulte que l'appel actuel est celui d'un peuple particulier, non pour la terre, mais pour le ciel ; et en conséquence Jésus dit : « Si quelque un veut venir après moi, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive ». Aucun *Juif* n'eût pu concevoir l'idée d'un Christ ayant des membres sur la terre, tandis que Lui, la Tête, est dans le ciel ; et avant que les Juifs reconnaissent cette vérité dans leur conscience, il faut qu'ils soient amenés à reconnaître d'abord, qu'ils ont été retranchés pour avoir rejeté leur Messie. Et la terre aussi est coupable, comme ayant rejeté le Fils de Dieu ; c'est pourquoi « le Seigneur consommera et abrégera l'affaire en justice, parce qu'il fera une *affaire abrégée sur la terre* ». Nous savons que cela n'arrivera qu'après que l dernier des élus de l'Église aura été recueilli ; que, « si nous gardons la parole de sa patience », Jésus nous gardera hors de l'heure de la tentation, et que, dans ces entrefaites, il a mis devant nous une porte ouverte que personne ne peut fermer. Aux trente-deux et trente-troisième versets : « Israël, recherchant la loi de justice, n'est point parvenu à la loi de justice. Pourquoi ? parce que ce n'a pas été par la foi ». Israël n'avait point observé la loi ; et quand l'objet de la foi est venu, ils l'ont crucifié ; en sorte que, bien que les *promesses* eussent été données à Israël, nous avons vu comment elles avaient toutes été perdues par eux, ainsi que tout droit quelconque à ces promesses. Et ici est manifesté l'admirable sagesse de Dieu, qui amène à la fois Israël déchu et les pauvres Gentils, sur le même terrain de la *souveraine grâce*. Les uns n'avaient point eu part à la promesse ; les autres l'avaient refusée quand elle leur avait été offerte en Christ ; en sorte que les uns comme les autres ne pouvaient plus être que des objets de pure miséricorde.

En principe, toutes ces grandes vérités sont pour nos propres âmes. L'histoire du monde est l'histoire d'une âme individuelle. Et Dieu a pris peine de nous expliquer cela ; nous pouvons le lire comme dans un miroir et voir que nous sommes enfermés ensemble dans la grâce et pour la grâce ; et étant arrivés là, rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu. Cette position dépend de la souveraine grâce ; c'est pourquoi je m'appuie sur ce que Dieu est pour moi, et non pas sur ce que je suis pour Dieu. Du moment où nos âmes sont amenées à Dieu, nous trouvons que Christ a plus que vaincu en amour, et qu'il a ôté tout le mal que nous avons découvert en nous-mêmes, en y appliquant son amour. Les voies, les desseins, les conseils et la puissance de Dieu envers l'homme ne peuvent jamais manquer.

Que le Seigneur nous donne l'intelligence de toutes ses voies ; et que nos pensées et nos affections ne soient pas entraînées dans le courant du monde, qui ne connaît pas Dieu, ni le mystère caché que Dieu révèle à ceux qui l'aiment ; mais que nos cœurs et nos âmes connaissent Dieu lui-même en toutes ces choses ! Elles sont précieuses, parce qu'elles sont les diverses parties, dont l'ensemble constitue la gloire du Seigneur Jésus ; – précieuse donc parce qu'elles le concernent.

J. N. DARBY

Traduit de l'anglais par C.F.R.

